

“ N’oubliez jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. ”

Simone de Beauvoir (1908-1986)

En réaction aux différentes politiques ultralibérales qui ont bouleversé tant la Belgique que l’Europe ces dernières années, les FPS, mouvement féministe, mutualiste et d’éducation permanente, consacrent leur campagne 2019 aux enjeux des prochaines élections.

Les politiques menées sous la législature qui s’achève ont fragilisé notre système de Sécurité Sociale, ciment essentiel de notre société et l’une des dernières protections contre les injustices sociales. Les principales personnes touchées par ces mesures d’austérité sont les publics précaires parmi lesquels, une majorité de femmes.

Parce que l’urgence aujourd’hui, c’est de veiller à ce que les inégalités entre les citoyen-ne-s ne se creusent pas davantage :

**ne détricotez pas mes droits !**

Parce que l’urgence, c’est que chacun-e puisse être aidé-e en cas de coup dur de la vie :

**ne détricotez pas mes droits !**

Parce que l’urgence, c’est de maintenir la solidarité :

**ne détricotez pas mes droits !**

Parce qu’ils ne sont jamais acquis :

**ne détricotez pas mes droits !**



**NE  
DÉTRICOTEZ  
PAS MES  
DROITS !**

“ JE VIENS DE LOIN,  
NE FAITES PAS DE MOI  
UNE ILLÉGALE ! ”

En Belgique, les migrant-e-s et  
les personnes qui les soutiennent  
sont criminalisé-e-s.

Depuis 2015, le nombre de migrant-e-s tentant de traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l’Europe a connu une augmentation sans précédent. Il s’agit d’une crise humanitaire mondiale. Les conséquences des changements climatiques, des conflits armés, des crises économiques poussent de plus en plus de personnes à quitter leur pays dans l’espoir d’un avenir meilleur. Or, aucune disposition n’a été prise par nos dirigeant-e-s afin de pouvoir répondre efficacement à cet afflux prévisible et attendu. Pour rappel, en vertu de la Convention de Genève<sup>1</sup>, toute personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui, du fait de sa « race », de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d’y être persécutée, a le droit à demander l’asile dans un autre pays. Nous réclamons la mise en place d’un passage sûr et légal pour les migrant-e-s. Nous demandons aux États de garantir les droits humains fondamentaux de toute personne cherchant protection en Europe, et notamment des personnes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants, exposé-e-s à de nombreuses violences durant toute la durée de leur périple. Enfin, nous refusons toute stigmatisation et criminalisation des mouvements de soutien aux personnes migrantes. Le délit de solidarité n’existe pas.

<sup>1</sup> La convention de Genève des Nations Unies vise à protéger les personnes poursuivies dans leur pays pour des raisons politiques, religieuses, ethniques, philosophiques et/ou syndicales et qui ne peuvent demander protection à leur propre État : <https://www.icrc.org/fr/guerre-et-droit/traites-et-droit-coutumier/conventions-de-geneve>



**NE  
DÉTRICOTEZ  
PAS MES  
DROITS !**

“ MA PENSION À 67 ANS  
C’EST DÉGRADANT,  
MOINS DE 1500 €/MOIS  
C’EST INDÉCENT ! ”

En Belgique l’âge légal de la pension va être  
relevé de 65 ans à 67 ans. Le montant  
de la pension moyenne des femmes  
s’élève à 882€/mois.

Pendant toute la durée de son mandat, le gouvernement Michel s’est attelé à une faramineuse réforme des pensions. Ces mesures, d’une importance pourtant cruciale pour la population belge, ont été proposées et/ou votées avec une concertation sociale minimale. Parmi elles : le recul de l’âge légal du départ à la pension de 65 ans à 67 ans et le durcissement de l’accès à la pension anticipée. Les femmes pensionnées ont un risque de pauvreté actuellement plus élevé que les hommes. Ces mesures vont donc davantage les fragiliser et les précariser.

En effet, la pension moyenne des femmes s’élève à 882 euros par mois, contre 1181 euros pour les hommes. Cela constitue un écart de pension moyen de 26% . Nous ne cautionnons pas les mesures du gouvernement Michel qui diminuent le montant des pensions, allongent les carrières et défavorisent tout particulièrement la population féminine.

Nous nous opposons également fermement au tournant néolibéral qui tend vers la privatisation et la marchandisation de la Sécurité Sociale. Notre système de pensions légales ne peut pas devenir un simple filet de sécurité mais doit permettre à chacune et chacun de vivre sa retraite dans des conditions dignes.



**Le 26 mai 2019**

sera l’occasion d’interpeller, de revendiquer par le biais de son vote. S’intéresser à la politique, c’est exprimer son opinion, choisir les représentant-e-s qui adopteront les lois et mesures qui font notre quotidien. C’est un moyen puissant d’envoyer un message aux gouvernements et aux politicien-ne-s.

**Voter, c’est décider !**



Retrouvez l’ensemble de nos revendications dans notre memorandum :  
[www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/03/memorandum-2019-FINAL](http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/03/memorandum-2019-FINAL)



Pour plus d’informations sur la campagne:  
[www.femmesprevoyantes.be/campagnes/](http://www.femmesprevoyantes.be/campagnes/)

Une campagne  
des Femmes Prévoyantes Socialistes  
[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



Editrice responsable : Xénia Maszowez, Place Saint-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles



 **NE DÉTRICOTEZ PAS MES DROITS !**

“ JE N’AI PAS CHOISI D’ÊTRE AU CHÔMAGE, NE M’IMPOSEZ PAS LA PRÉCARITÉ ! ”

En Belgique, 1 demandeuse/eur d’emploi sur 2 court un grand risque de tomber dans la précarité.  
Les allocations versées par l’État sont en-dessous du seuil de pauvreté.

En Belgique, une politique de stigmatisation accrue des chômeuses/eurs a été mise en place. Citons par exemple le renforcement des sanctions à l’égard des personnes bénéficiaires du chômage par des exclusions temporaires voire définitives de l’assurance-chômage, la dégressivité des allocations de chômage, la volonté de mettre en place un service d’intérêt général pour les chômeuses/eurs de longue durée ou encore, le passage de 30 ans à 25 ans pour bénéficier des allocations d’insertion à la sortie des études.

Ces mesures, qui nous semblent inacceptables, laissent penser que le chômage est une question de choix, de responsabilité individuelle et d’inadaptation sociale. Elles sont souvent le début d’une précarité qui durera toute une vie.

Nous réclamons que les périodes de chômage soient totalement prises en compte pour le calcul de la pension. Nous revendiquons également la mise en place de politiques d’emploi et de formation professionnelle cohérentes et adaptées aux évolutions technologiques du monde du travail. De manière générale, pour mettre fin aux discriminations indirectes dont les femmes font l’objet dans l’assurance-chômage, il convient de lutter contre les discriminations directes qu’elles subissent sur le marché de l’emploi.



 **NE DÉTRICOTEZ PAS MES DROITS !**

“ MON BÉBÉ ET NOTRE BIEN-ÊTRE, C’EST MA PRIORITÉ ! ”

En Belgique, une vaste réforme du paysage hospitalier propose des mesures incitant les hôpitaux à écourter le séjour des femmes en maternité sans qu’un réel accompagnement ne soit prévu pour elles.

En Belgique, face aux nombreuses difficultés (notamment financières) que connaît le paysage hospitalier, la ministre en charge de la santé a lancé en 2015 une vaste réforme du secteur. Raccourcir la durée des hospitalisations en faisant pression sur le financement des institutions médicales apparaît alors, pour le gouvernement en place, comme l’une des principales solutions pour réaliser des économies. Ce système a pourtant de nombreuses répercussions, tant sur l’offre hospitalière que sur les patient-e-s. C’est notamment le cas pour les séjours en maternité.

Nous nous opposons vivement à des mesures incitant les hôpitaux à écourter le séjour des femmes en maternité sans qu’un réel accompagnement ne soit prévu pour ces dernières. En cas de sortie anticipée de la maternité, certaines familles et patientes vont disparaître du radar des suivis médicaux. Ainsi, les personnes les plus défavorisées qui ont le plus besoin d’un accompagnement risquent d’en bénéficier encore moins.

Une réforme basée avant tout sur une logique d’économie financière ne peut se faire au détriment de la santé des patient-e-s et des nouveau-nés. Nous devons garantir un accès égal à toutes et tous aux soins de santé !



 **NE DÉTRICOTEZ PAS MES DROITS !**

Une campagne des Femmes Prévoyantes Socialistes